



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique économique

Question au Gouvernement n° 52

Texte de la question

VIE CHÈRE OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello.

Mme Huguette Bello. Ma question s'adresse à M. le ministre des outre-mer.

La multiplicité des interventions relatives à la vie chère dans les outre-mer rappelle la gravité de ce problème, ainsi que les attentes - ou plutôt l'impatience - de nos compatriotes. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

La vie chère est une question ancienne et récurrente. Faute de solution, elle est devenue insupportable. C'est désormais, au-delà des océans, le combat commun de tous les outre-mer. Partout les mêmes situations de monopole, d'oligopole, de rente, d'abus de position dominante, de marges abusives. Partout la même opacité. Partout la même exaspération et la même révolte.

Les carburants et les produits alimentaires sont devenus les symboles du combat contre la vie chère. À la Réunion, se nourrir coûte nettement plus cher qu'en France continentale : les prix y sont plus élevés de près de 37 % en moyenne. Pour certains produits courants, ils sont multipliés par deux, voire plus.

La situation n'est guère meilleure pour les dépenses dites contraintes, celles qui sont consacrées aux services de téléphonie, aux assurances, aux banques, ou encore aux différents moyens de transport, aériens, maritimes ou routiers.

Tout le monde est bien convaincu que ni l'éloignement ni l'étroitesse des marchés ne peuvent à eux seuls expliquer cette avalanche de surcoûts. Cette réalité, qui frappe encore plus durement les plus modestes, n'est donc nullement une fatalité.

Le temps des réponses provisoires est terminé. Les prix doivent baisser de manière durable. En inscrivant la lutte contre la vie chère parmi ses priorités, le Gouvernement entend apporter des réponses structurelles à un problème qui a fini par dépasser la seule sphère économique et menace tout l'équilibre de nos sociétés.

Le temps de l'action est arrivé. Monsieur le ministre, nous écoutons vos propositions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Victorin Lurel, ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, *ministre des outre-mer*. Vous avez raison : le temps de l'action est arrivé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Pendant dix ans, rien n'a été fait. Nous allons maintenant agir et nous attaquer aux causes structurelles de la vie chère. Partout dans les outre-mer, la vie est plus chère de 30 % à 60 %. Cela s'explique par un certain nombre de situations : oligopoles, cartellisation, ententes collusives. Nous le savons : il faudra s'attaquer à ces causes-là.

C'est la raison pour laquelle ce matin, au conseil des ministres, une communication sur la politique de lutte contre la vie chère dans les outre-mer a été présentée, à la demande du Premier ministre. Le Premier ministre recevra demain soir tous les parlementaires d'outre-mer pour évoquer - entre autres - ce sujet-là.

Quelle est la nouvelle philosophie à l'oeuvre ? Jusqu'ici, la méthode retenue a été de contrôler et d'encadrer les prix. C'est parfois nécessaire et utile, mais ce n'est pas suffisant. Des marchés resteront encadrés, comme celui du carburant, mais il faudra introduire plus de concurrence dans tous les secteurs, conformément au droit national et européen. Il faudra faire tomber toutes les barrières à l'entrée, interdire autant que possible les exclusivités sur les marques, les produits, et les territoires. Comment accepter que soit prélevé un tribut de 30 %

à 60 % sur les produits qui quittent, par exemple, Le Havre, aboutissant aux prix que vous connaissez dans les outre-mer ?

Notre action prendra trois formes. Elle portera sur la législation, sur la réglementation, et surtout sur la négociation avec les entreprises. Nous engagerons l'action de l'État en respectant les entreprises.

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 52

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juillet 2012](#)